

Aide pour pension alimentaire

Par stapsien22, le 02/10/2009 à 11:02

Bonjour,

je paye une pension alimentaire et j'aimerai savoir s'il était possible de metre la somme sur un compte a son nom au lieu de le donner a sa mere, car l'argent lui sert a faire des travaux de sa maion. De meme, mon salaire ayant baissé dois-je continuer à payer la meme somme ou puis-je baisser la somme.

merci d'avance